

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice	10	L'an deux mille vingt deux
présents	09	le 19 août à 16 h 00
votants	09	le Conseil Municipal de la Commune de Le Vernet dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr F. BALIQUE, Maire

**PRESENTS : BALIQUE F - BAYLE R - GROSOS J.J. -
CHEVRIER S - THEZAN R - NABAL M -
LACAZE L – BAYLE F - MOLLET Geneviève
ABSENTE EXCUSEE : LOMBARD J. Ch -**

Délib.19.08.22.001

OBJET : LOCATION DU LOCAL COMMUNAL A USAGE DE DEPOT DE PAINS ET DE PRODUITS DU TERROIR

Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance de Mr Damien CUGNET, artisan boulanger à Selonnet (04) notifiant sa décision de mettre un terme, au 31 août 2022, au contrat de location du local communal à usage de dépôt de pains et d'épicerie ainsi que celle du 11 août 2022 de Mr Jean-Michel PASCO, artisan boulanger-pâtissier à Selonnet (04) qui demande de prendre en location ce local à compter du 5 septembre 2022.

Sur la proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de mettre à la disposition de Mr Jean-Michel PASCO, artisan boulanger-pâtissier à Selonnet (04), le local communal à usage de dépôt de pain et d'épicerie et activités annexes du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, moyennant le versement d'une redevance d'occupation de 100 € H.T. par mois avec l'obligation d'ouvrir au public de 8 h 30 à 12 h 00 tous les jours, pendant les périodes de vacances scolaires et au moins 2 matinées par semaine aux autres périodes avec faculté pour le bénéficiaire de l'autorisation d'y mettre fin à tout moment en respectant un préavis de 3 mois.